

Décision n° DEC111746DR11  
portant nomination de Mme Mylène ROBERT-  
GENTHON, agent chargé de la mise en œuvre des  
règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du  
CNRS (ACMO)

---

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC11A010DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'ERL de recherche n° 5261

**Vu** la décision n° DEC11A010DSI du 4 janvier 2011 nommant Madame Ina ATTREE directrice de l'ERL de recherche n° 5261

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011

Considérant que Mme Mylène ROBERT-GENTHON a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO)

organisée par la Délégation Alpes du 29 au 31 mars 2011 et du 19 au 21 avril 2011

#### Article 1

Mme Mylène ROBERT-GENTHON, IE2 est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'ERL n° 5261 (au sein de l'unité BCI-UMR S-1036 Inserm) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011

Mme Mylène ROBERT-GENTHON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Mylène ROBERT-GENTHON est placé(e) directement sous l'autorité du directeur d'unité.

#### Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble le 1<sup>er</sup> juillet 2011

La directrice ERL 5261

Madame Ina ATTREE

Visa du délégué régional du CNRS

Monsieur J. VITRE

Visa du responsable du laboratoire INSERM/IRTSV partenaire